



BASSINS

Annexe des rubriques commentées (75 sur 316)

En rouge : aucune information donnée au Conseil Communal

En vert : information donnée au Conseil

En blanc : lié à un contrat de prestation

			Comptes	Budget		
	Rubrique	Libellés	Charges	Charges	Ecart en %	
1	10.300.0	Bureau du conseil communal	2 208.75	1 000.00	120.90%	Changement de régime de traitement du secrétaire du Conseil
2	10.300.1	Commissions du conseil	6 940.00	5 000.00	38.80%	Plus de séances en particulier avec la commission d'urbanisme et de finances
3	10.300.3	Vacations municipalité	50 075.00	44 000.00	13.80%	Suite au départ de M. Matthey quelques passages de dossiers avec le nouveau municipal et gestion de l'alpage du Crôt par la Municipalité.
4	10.306	Remboursement de frais	6 030.80	5 000.00	20.60%	Frais de transport en relation avec les travaux expliqués ci-dessus
5	13.301	Salaires	441 366.45	410 000.00	7.70%	Augmentation des frais par rapport aux absences dues pour cause de maladie sans ristourne assurance moins de 30 jours consécutifs.
6	13.305.1	Assurance RC	12 307.60	11 000.00	11.90%	Nous avons prévu une augmentation mais pas suffisante avec RC dirigeants
7	14.310.1	Mise à jour des archives	15 125.40	15 000.00	0.80%	Dépassement lié à quelques frais de débours plus élevés que prévus et difficilement quantifiables en fonction des découvertes des documents à archiver.
8	14.317.0	Fête nationale	8 570.40	8 000.00	7.10%	Nous avons passé les frais SDIS et les frais de vins qui peuvent être encore utilisés l'an prochain. Il n'y aura pas de financement communal du feu d'artifice 2015.
9	14.317.2	Cadeaux divers	6 850.40	6 000.00	14.20%	Départ de M. Matthey et diverses augmentations dues aux nombres de personnes bénéficiant de prestations communales comme journaux Génération. Peu de personnes ont donné un retour et il faudra se poser des questions sur le maintien de cette prestation.
10	14.318.00	S.T.I. participation	3 611.10	3 500.00	3.20%	Ce montant dépend du nombre d'habitants des communes. Il suffit de changement de population et la répartition est différente.
11	14.318.01	Révision des comptes	19 170.05	15 000.00	27.80%	L'augmentation est due à un contrôle TVA supplémentaire et exigé sans savoir que c'était pour cette année.



BASSINS

12	14.318.8	S.T.I. (enquêtes privées)	23 679.20	15 000.00	57.90%	Il est toujours aléatoire en fonction des dossiers mis à l'enquête. Il faut le mettre en relation avec le montant de la rubrique 14.431.0 malgré le fait que nous savons que les entrées supplémentaires ne doivent pas justifier des dépenses non budgétées. Mais il n'y a pas d'autres solutions que d'admettre ce dépassement.
13	14.319	Cotisations et frais divers	21 005.83	20 000.00	5.00%	Augmentation d'abonnements aux revues communales et diverses
14	14.351.1	Participation transports régionaux	154 290.35	60 000.00	157.20%	Impossibilité de suppression du service à cause des liens avec les sites web d'horaires en ligne CFF et Car Postal. Il faut mettre en relation la rubrique 14.480 pour tenir le budget annoncé.
15	16.351	Taxe tourisme à l'Etat	9 147.40	9 000.00	1.60%	Indépendante de la Municipalité
16	21.318	Frais de perception des impôts	31 588.46	30 000.00	5.30%	Indépendante de la Municipalité et l'annonce du chiffre 2014 est communiqué en avril 2015 pour l'année 2014.
17	22.321	Intérêts dettes court terme	17 501.60	15 000.00	16.70%	En fonction des limites des emprunts généraux
18	22.322.1	Intérêts frais d'avocats	585.25	580	0.90%	Pas de commentaires
19	22.352	Compte de péréquation	292 723.00	278 909.00	5.00%	Aucune implication de la Municipalité car lors de l'élaboration du budget c'est le canton qui donne les informations à prendre en compte et c'est le canton qui facture la prestation.
20	31.318	Assurance incendie camping	41.65	40	4.10%	Pas de commentaires
21	32.315	Entretien cabane du Peney	3 418.05	2 000.00	70.90%	Lors de travaux de rénovation il y a toujours des surprises. Arrêter les travaux parce que le budget ou le devis est dépassé n'est pas possible.
22	31.315.2	Entretien chaufferies	26 505.00	20 000.00	32.50%	Lors de la révision il a été nécessaire de changer quelques pierres réfractaires. Impossible à planifier.
a	32.318.0	Honoraires et prestations de service	2 742.75	0		Ce type d'honoraires ne peut pas être pris en charge par le contrat de gestion. Il faut mettre en relation la ligne 32.318.3 qui avait un budget plus grand que ce que nous avons pris dans le compte.
23	32.318.6	Assurance incendie cabane Le Peney	105.5	100	5.50%	Pas de commentaires
24	32.318.7	Assurance incendie centrale thermique	961.1	250	284.40%	Nous pensions que cela serait repris en partie par le contrat de gestion 32.318.3
a	32.319	Cotisations A.F.V.	10 099.00	3 294.00	206.60%	Nous pensions que cela serait repris en partie par le contrat de gestion 32.318.3. Si nous faisons le total des rubriques par rapport au budget il n'y a pas de dépassement par rapport au budget.
25	321.314	Entretien des chalets et pâturages	35 509.55	15 400.00	130.60%	La Municipalité a repris la gestion de l'alpage et se devait de remettre en état l'alpage pour préparer la location des biens selon les nouveaux baux.
26	321.314.2	Entretien sources et eaux	21 551.85	8 000.00	169.40%	La Municipalité a repris la gestion de l'alpage et se devait de remettre en état l'alpage pour préparer la location des biens selon les nouveaux baux
27	321.318	Assurance incendie chalets	8 136.90	8 000.00	1.70%	Pas de commentaires



BASSINS

28	35.306	Indemnité et remboursement de frais	2 186.45	1300	68.20%	Difficilement prévisibles en fonction des événements de 2014 à l'auberge de la Couronne.
29	35.312.0	Electricité bâtiments	28 846.15	27 000.00	6.80%	Pas de commentaires
30	35.314	Entretien et rénovation des bâtiments	61 488.65	25 000.00	146.00%	Les travaux de l'Eglise ont été contrôlés par le SIPAL. Il y avait des exigences que nous devons respecter et qui se sont découvertes en fonction de l'avancement des travaux.
31	35.322.2	intérêts réfection stand de tir	1 620.30	1 620.00	0.00%	Pas de commentaires
32	36.331	Amortissement nouvelle classe JDF II	11 901.70	9 675.00	23.00%	Pas de commentaires
33	36.331.0	Amortissement crédit étude salle de gym	4 300.00	4 000.00	7.50%	Pas de commentaires
34	35.331.8	Amortissement projet transformation battoir	9 000.00	6 000.00	50.00%	En dessus du budget pour terminer l'opération.
35	43.313	Entretien et fournitures pour les routes	70 310.05	65 000.00	8.20%	Le dépassement est lié aux dégâts se manifestant en cours d'année. il faut réparer et nous avons dépassé le budget de 8.2%.
36	43.314.1	Sécurité routière	23 621.15	20 000.00	18.10%	La différence est due à certaines adaptations du système retenu. Il faut rappeler que nous avons une demande de fournir des patrouilleurs scolaires 4 fois par jour et 2 fois pour le mercredi.
37	43.322	Intérêts route des Montagnes	4 598.76	4 500.00	2.20%	Pas de commentaires
38	43.322.2	intérêt îlot Cézille	1 375.20	1 360.00	1.10%	Pas de commentaires
39	43.322.3	intérêt chemin Chaney Dessous	1 550.85	1 530.00	1.40%	Pas de commentaires
40	43.322.4	intérêt chemin Bataille	2 237.20	2 210.00	1.20%	Pas de commentaires
41	43.331.6	Amortissement réfection ch. Chaney-Dessous	6 500.00	2 250.00	188.90%	Pour clore le crédit lors du renouvellement
42	43.331.9	Amortissement trottoir rue de la Croix	2 159.10	2 100.00	2.80%	Pas de commentaires
43	44.301	Entretien cimetière et parc	5 082.65	5 000.00	1.70%	Pas de commentaires
44	44.313	Fournitures (fleurs, divers)	4 129.30	4 000.00	3.20%	Pas de commentaires
45	44.313.3	Entretien espace Gasser	1 025.00	1 000.00	2.50%	Pas de commentaires
46	45.301	Prestations salariales	32 425.50	30 000.00	8.10%	Augmentation du temps de travail et financement des charges par absence maladie accident.
47	45.306	Formation et cotisations	639.25	500	27.90%	Augmentation du personnel
48	45.314	Mise en ordre de la déchetterie	14 845.70	8 000.00	85.60%	La gestion a été compliquée et a nécessité des adaptations en urgence. La situation de la déchetterie a été au centre de toute notre attention durant 2014 et y compris de la population.



BASSINS

49	45.322	Intérêts contrôle d'accès	1 134.60	1 130.00	0.40%	Pas de commentaires
50	45.352.2	Participation frais SADEC	5 324.00	3 300.00	61.30%	Liés aux quantités de déchets donc imprévisibles.
51	46.318	Frais d'étude et surveillance	10 800.00	10 000.00	8.00%	Pas de commentaires
52	46.322.03	int Collecteurs les Sorbiers	1 662.50	1 600.00	3.90%	Pas de commentaires
53	46.322.04	int traitement eaux Geny	2 701.48	2 700.00	0.10%	Pas de commentaires
54	46.322.05	Intérêts travaux PGEE	11 938.52	10 500.00	13.70%	Travaux effectués en plus donc financement de l'emprunt plus grand.
55	51.3	Patrouilleurs scolaires et prix promotions	6 180.00	5 000.00	23.60%	Pas de commentaires
56	51.331	Amortissement école	133 370.00	127 500.00	4.60%	Erreur de budget car conforme aux comptes 2013
57	52.352.2	Part charg Begnins	359 736.95	349 582.00		Selon chiffre association
58	52.366	Frais de transports rembours.	2 988.00	0.00		Selon loi transport
59	54.351	Contribution office orientation professionnelle	1 806.00	0		Comme toujours on nous dit que ce n'est plus à prendre en compte mais il y a toujours une facture qui arrive. Il faudra l'inscrire au budget 2016.
60	58.301	Traitement de l'organiste	2 280.00	2 000.00	14.00%	Liés aux prestations fournies et de l'occupation du temple.
61	58.365	Contributions pour les églises	5 671.05	5 000.00	13.40%	La facture arrive en mars 2015 pour 2014. Liés aux frais engagés par des organes hors municipalité.
62	60.313	Signalisation routière	4 098.85	4 000.00	2.50%	Pas de commentaires
63	60.352.1	Réforme policière	167 561.50	160 319.00	4.50%	Ceci est une facture cantonale. Le budget est donné par le canton. La Municipalité ne fait pas autre chose que de subir.
64	65.315	Participation SDIS	37 002.80	29 215.00	26.70%	Liés aux différentes prestations fournies par le SDIS. Supérieur au budget par une majoration de 20% sur le matériel. Le dossier est en cours.
65	71.351	Contribution aide sociale	1 031 902.70	946 093.00	9.10%	Ceci est une facture cantonale. Le budget est donné par le canton. La Municipalité ne fait pas autre chose que de subir.
66	72.301.1	Charges salariales	105 000.90	90 000.00	16.70%	En rapport avec les salaires, nous avons dû engager plus de personnel qualifié pour répondre à l'augmentation de la demande et compenser les absences pour cause de maladie.
67	72.319	Cotisations,dons,subventions	10 989.40	8 000.00	37.40%	C'est moins que l'an 2013 mais comme nous avons augmenté le personnel et la population il y a une augmentation de la participation FAJE
68	81.314.0	Entretien du réseau et hydrantes	23 332.80	20 000.00	16.70%	Entretien vital pour conserver notre réseau et la qualité de notre fonction de distributeur d'eau agréé.
69	81.315	Entretien station pompage	10 400.00	9 000.00	15.60%	Entretien vital pour conserver notre réseau et la qualité de notre fonction de distributeur d'eau agréé.



BASSINS

70	81.318.1	Assurance incendie station pompage	331.85	300	10.60%	Pas de commentaires
71	81.318.4	Abonnement Télépage	400.2	400	0.00%	Pas de commentaires
72	81.321.3	intérêts transformation réservoir Plattets	13 744.25	13 600.00	1.10%	Pas de commentaires
73	81.321.4	intérêts les Plattets - Trappe	15 131.65	11 900.00	27.20%	Fin des travaux et dernières charges sur l'emprunt
74	81.321.5	intérêts eau Bassins - La Cézille	33 037.25	32 120.00	2.90%	Augmentation de l'emprunt pour la réalisation de la fin des travaux.
75	82.314	Entretien éclairage public	31 736.90	20 000.00	58.70%	En fonction des dégâts annuels et entretien annuel. Eclairage d'une fontaine non budgétée
	Déficit		3 551 955.50	3 094 377.00	14.79%	457 578.50 CHF

Décisions cantonales en dépassement (6)

			Comptes	Budget		
	Rubrique	Libellés	Charges	Charges	Ecart en %	
1	16.351	Taxe tourisme à l'Etat	9 147.40	9 000.00	1.60%	Indépendante de la Municipalité
2	21.318	Frais de perception des impôts	31 588.46	30 000.00	5.30%	Indépendante de la Municipalité et l'annonce du chiffre 2014 est communiqué en avril 2015 pour l'année 2014.
3	22.352	Compte de péréquation	292 723.00	278 909.00	5.00%	Aucune implication de la Municipalité car lors de l'élaboration du budget c'est le canton qui donne les informations à prendre en compte et c'est le canton qui facture la prestation.
4	54.351	Contribution office orientation professionnelle	1 806.00	0		Comme toujours on nous dit que ce n'est plus à prendre en compte mais il y a toujours une facture qui arrive. Il faudra l'inscrire au budget 2016.
5	60.352.1	Réforme policière	167 561.50	160 319.00	4.50%	Ceci est une facture cantonale. Le budget est donné par le canton. La Municipalité ne fait pas autre chose que de subir.
6	71.351	Contribution aide sociale	1 031 902.70	946 093.00	9.10%	Ceci est une facture cantonale. Le budget est donné par le canton. La Municipalité ne fait pas autre chose que de subir.
			1 534 729.06	1 424 321.00	7.75%	110 408.06 CHF



BASSINS

Décisions intercommunales en dépassement (11)

			Comptes	Budget		
	Rubrique	Libellés	Charges	Charges	Ecart en %	
1	14.318.00	S.T.I. participation	3 611.10	3 500.00	3.20%	Ce montant dépend du nombre d'habitants des communes. Il suffit de changement de population et la répartition est différente.
2	14.318.8	S.T.I. (enquêtes privées)	23 679.20	15 000.00	57.90%	Il est toujours aléatoire en fonction des dossiers mis à l'enquête. Il faut le mettre en relation avec le montant de la rubrique 14.431.0 malgré le fait que nous savons que les entrées supplémentaires ne doivent pas justifier des dépenses non budgétées. Mais il n'y a pas d'autres solutions que d'admettre ce dépassement.
a	32.318.0	Honoraires et prestations de service	2 742.75	0		Ce type d'honoraires ne peut pas être pris en charge par le contrat de gestion. Il faut mettre en relation la ligne 32.318.3 qui avait un budget plus grand que ce que nous avons pris dans le compte.
3	32.318.6	Assurance incendie cabane Le Peney	105.5	100	5.50%	Pas de commentaires
4	32.318.7	Assurance incendie centrale thermique	961.1	250	284.40%	Nous pensons que cela serait repris en partie par le contrat de gestion 32.318.3
a	32.319	Cotisations A.F.V.	10 099.00	3 294.00	206.60%	Nous pensons que cela serait repris en partie par le contrat de gestion 32.318.3. Si nous faisons le total des rubriques par rapport au budget il n'y a pas de dépassement par rapport au budget.
5	45.352.2	Participation frais SADEC	5 324.00	3 300.00	61.30%	Liés aux quantités de déchets donc imprévisibles.
6	52.352.2	Part charg Begnins	359 736.95	349 582.00		Selon chiffre association
7	52.366	Frais de transports rembours.	2 988.00	0.00		Selon loi transport
8	58.301	Traitement de l'organiste	2 280.00	2 000.00	14.00%	Liés aux prestations fournies et de l'occupation du temple.
9	58.365	Contributions pour les églises	5 671.05	5 000.00	13.40%	La facture arrive en mars 2015 pour 2014. Liés aux frais engagés par des organes hors municipalité.
10	65.315	Participation SDIS	37 002.80	29 215.00	26.70%	Liés aux différentes prestations fournies par le SDIS. Supérieur au budget par une majoration de 20% sur le matériel. Le dossier est en cours.
11	72.319	Cotisations,dons,subventions	10 989.40	8 000.00	37.40%	C'est moins que l'an 2013 mais comme nous avons augmenté le personnel et la population il y a une augmentation de la participation FAJE
			465 190.85	419 241.00	10.96%	45 949.85 CHF



BASSINS

Décompte des dépassements et des prélèvements de fonds de réserve

	Montant	Ecart en %	compétence
Surcharge totale par rapport au budget	457 578.50	14.79%	75
Part cantonale	110 408.06	7.75%	6
Part association	45 949.85	10.96%	11
Fonds de réserve communal	171 359.90		
Part communale	286 218.60	9.25%	58